

Trégarvan. Orange réduit la fracture numérique

Dimitri L'hours

Petit village de 140 habitants, situé en zone blanche et symbole de la fracture numérique malgré lui, Trégarvan va très bientôt rentrer dans le club des communes équipées du très haut débit.



De gauche à droite, au premier plan : Jean-Claude Férézou, maire de Trégarvan ; Bernard-Musset, sous-préfet ; Cyril Luneau, directeur national des relations avec les collectivités territoriales, et Jacques Gouérou, maire de Cast et conseiller départemental.

C'est une promesse formulée par Emmanuel Macron en juillet dernier : d'ici 2020, l'ensemble du territoire devra être couvert par le très haut débit. À Trégarvan, la plus petite commune de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Portzay, ce sera dès cette année. C'est en tout cas ce qu'ont annoncé, hier, quelques cadres de la société Orange, présents dans la commune, parmi lesquels Alain Capp, directeur des relations avec les collectivités locales pour le département de la Finistère.

« Connexion de 30 Mo/s pour 60 % des foyers »
Et à en croire l'opérateur, pour les

internauts trégarvanais, cette montée en débit du central téléphonique de la commune fera à peu près le même effet que de passer d'une voiture sans permis à une berline. Fini, donc, les séries en streaming qui coupent toutes les minutes. « Jusqu'ici, les habitants de la commune pouvaient surfer avec un débit d'environ 2 Mo/s. Désormais, 60 % des foyers auront accès à une connexion avec un débit supérieur à 30 Mo/s », promet Alain Capp, cela dans un délai « de quelques jours ». Une vitesse qui pourra même monter à 100 Mo/s pour les personnes habitant près du central téléphonique (à deux pas du Musée de l'école

rurale). « En réalité, seul un foyer de la commune, raccordé au central de Dinault, ne pourra pas profiter de la montée en débit », affirme Cyril Luneau, directeur des relations avec les collectivités locales au niveau national. Et si les cadres du groupe restent évasifs quant aux montants investis pour raccorder Trégarvan au très haut débit, ils évoquent une somme de 150.000 € pour les travaux d'infrastructure.

« Véritable enjeu d'aménagement »

Une somme largement suffisante pour donner le sourire à Jean-Claude Férézou, le maire de la commune. « La population de Trégar-

van ne cesse de décroître depuis des années du fait du manque d'attractivité de la commune, a-t-il rappelé. Nous ne sommes que 140 habitants à l'année, 500 l'été. Mais il y a ici des artisans, des agriculteurs, le Musée de l'école rurale ou encore le village vacances, qui ont besoin d'une bonne connexion pour leur activité ».

Un message que Richard Ferrand, député de la sixième circonscription, lui aussi présent à Trégarvan, hier matin, a repris à son compte. « Si le sentiment de déclassement existe, c'est en partie parce que la population vivant dans les zones rurales a l'impression de ne pas avoir le même accès que les zones

urbaines aux nouvelles technologies », a-t-il estimé au moment de prendre la parole. « Le télétravail se développe beaucoup ces dernières années. Beaucoup de personnes pourraient venir travailler dans les territoires ruraux avec une meilleure couverture Internet. C'est un véritable enjeu d'aménagement du territoire », a-t-il poursuivi.

La semaine prochaine, d'ailleurs, ce sera au tour de Saint-Rivoal de rejoindre Trégarvan dans le club select des communes équipées en très haut débit.

Prochaine étape désormais, la plus attendue sans doute par les habitants de Trégarvan comme pour les visiteurs : la sortie de zone blanche.

Bye-bye les cabines téléphoniques



La cabine téléphonique de Trégarvan, hors service à l'heure actuelle et bientôt démantelée.

C'est un amendement de la loi Macron qui le prévoit : il n'y aura plus de cabines téléphoniques en France d'ici le 31 décembre 2017. « Nous en enlevons un peu partout, confirme Alain Capp. Elles sont devenues trop chères à entretenir, d'autant qu'elles sont régulièrement dégradées. Et elles seront de toute manière très bientôt inadéquates pour permettre toute communication ». Si la plupart d'entre elles sont destinées à partir au recyclage, certaines communes espèrent toutefois les garder pour leur donner une seconde vie. « Nous en avons toujours une à Cast. Nous aimerions en faire une

sorte de boîte à livres », indique Jacques Gouérou, maire de Cast et conseiller départemental, présent à Trégarvan hier.

Au cas par cas

Mais quid des communes situées en zone blanche, comme Trégarvan, où ces cabines peuvent malgré tout rester utiles en cas d'urgence ? « Au cas par cas, on pourra en laisser en place le temps que le réseau s'améliore », répond Alain Capp. Et à condition, bien sûr, que les cabines soient toujours en service. Ce qui, après vérification hier, n'est pas le cas de celle située près de la cale, à Trégarvan...

Sortie de zone blanche prévue en 2018

Le combat contre la fracture numérique n'est donc pas terminé à Trégarvan, loin s'en faut. Car en terme de réseau mobile, tout comme à Saint-Cadou, Botmeur ou Pont-Coblant, ça pêche toujours, et pas qu'un peu. Du côté de la cale, il est toujours impossible de passer un appel ou d'envoyer un texto. « J'ai tout simplement perdu le réflexe du portable », affirme Jean-Claude Férézou, le maire de la commune. « Même lorsque je quitte Trégarvan, mon téléphone ne me sert à rien : lorsqu'il est chargé chez moi, la batterie s'use très vite à force de chercher du réseau. Donc il est déchargé lorsque je pars ! ».

« Elle a sorti son portable et fait demi-tour »

La situation pourrait faire sourire si elle n'avait des conséquences néfastes pour la commune. « Il y a une maison en vente actuellement, pas très loin du bourg. Une personne est venue la visiter cet été mais n'est même pas rentrée dans la maison. Elle a sorti son portable au pas de la porte et vu qu'elle ne captait pas. Elle a fait demi-tour ». Les choses devraient malgré tout s'améliorer au cours de l'année



En terme de réseau mobile, les choses devraient s'améliorer au cours de l'année 2018 avec l'installation d'une antenne relais par Free.

2018, à en croire Gilles Salaün, maire de Saint-Coulitz et élu communautaire. « La commune a acheté un terrain pour permettre à Free de poser une antenne relais. La communauté de communes prend en charge le financement de l'opération, sachant que l'État la subventionnera à hauteur de 100.000 €, affirme-t-il. Ce sera une opération blanche ». « Presque blanche »,

corrige Jean-Claude Férézou. Visiblement pas autant que la zone, donc.

En attendant, les utilisateurs de portable habitant Trégarvan pourront se servir de leur téléphone chez eux, à condition de relier leur box à un boîtier « Femto-cell » (dont le prix est de 19,90 €). Histoire que leur portable puisse, a minima, servir de téléphone fixe...